

M. Joseph d'Hauterive

Autor(en): **Fragnière, Denis**

Objektyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **71 (1942)**

Heft 12

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dont les vues sont impénétrables, courage et réconfort. En chrétien convaincu, il aura senti que la mort, si cruelle soit-elle, n'est point l'irréremédiable adieu, mais l'assurance du revoir en un monde meilleur. La vie est brève ici-bas...

M. Rotzetter peut être assuré que le corps enseignant, et tout spécialement ses collègues glânois, compatirent profondément à sa peine aux jours où la grande épreuve est brutalement venue assombrir sa carrière ! E. C., *instituteur*.

† M. Joseph d'Hauterive

Il y eut bien des Joseph à Hauterive, mais il en est un à qui ce nom du gardien de Nazareth paraissait exclusivement réservé.

C'est Joseph Favre, bourgeois d'Ecuvillens, dont le nom était, à l'Ecole normale, comme un écho du vieux monastère ; on lui avait donné ce nom au baptême par vénération pour Dom Joseph, ancien moine cistercien, devenu curé de la paroisse après la suppression de 1848. Et depuis deux ans, dans le monastère ressuscité, Joseph était une image de l'Ecole normale en veilleuse, école pour le bien de laquelle il avait, durant trente ans, assumé les besognes les plus diverses avec la bonne humeur du serviteur conscient et heureux de sa tâche.

Du grand orgue où ils s'exerçaient, les élèves ont pu observer souvent le marguillier de l'Ecole qui profitait de la sonnerie de l'*Angelus* ou de la fermeture de l'église pour faire avec une piété candide sa prière et sa visite au Saint Sacrement. Quiconque a vécu dans l'atmosphère familiale d'Hauterive garde encore la vision de ce sourire si facilement épanoui.

Joseph, de son côté, avait gardé le souvenir des anciens, sa joie était au comble quand apparaissait une silhouette de jadis et du premier coup il retrouvait le nom exact. Son esprit de foi lui faisait dominer le mal qui le minait et sa vie, devenue plus silencieuse, devint plus intérieure encore, presque monacale.

Les moines l'ont accompagné dans son dernier retour à Ecuvillens ; quelques anciens élèves, M. le professeur Overney et l'ancien directeur représentaient l'Ecole. Gardons le souvenir du travail et de la belle humeur de Joseph et donnons-lui une place dans nos prières.

DENIS FRAGNIÈRE.

Centre de cours officiels d'allemand pour nos compatriotes romands

Les cours officiels d'allemand organisés par le canton et la ville de St-Gall à l'Institut sur le Rosenberg ont été créés en 1931, sur l'initiative du chef du Département de l'Instruction publique alors en fonctions, M. le Dr Mæchler, conseiller national ; M. le Conseiller fédéral Hoffmann avait déjà cherché, quelque temps auparavant, à réaliser une proposition semblable. Ce sont, pour ainsi dire, des cours centraux, placés sous le contrôle d'une commission présidée par le chef du Département de l'Instruction publique, M. le Dr Röemer ; font partie